

DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

L'an 2020, le 19 février, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués le 12 février 2020, se sont réunis au nombre prescrit par la loi à la salle n°2 du siège de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat sous la présidence de Monsieur Michel MARCHAL (Monsieur Hervé BERTRAND quitte la salle au moment du vote).

Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. BERTRAND Hervé, Mme. COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme. FALQUE Rose-Marie, Mme. FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. HERIAT Maurice, M. LAMBLIN Jacques, M. LARDIN Francis, M. LAVOIL Jacques, M. MARCHAL Michel, M. MARQUIS Noël, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PHILIPPE Fernand, M. PISTER Jacques, Mme. VILLAUME Damienne.

Etaient excusés avec pouvoir :

M.de GOUVION SAINT CYR Laurent pouvoir à Mme COLAS Claudine, Mme. GEORGES Marie-Jo pouvoir à M. GENAY François, M. GEX Christian pouvoir à M. PISTER Jacques.

Etai(ent) excusé(s) :

Mme. JACQUOT Dominique, M. ARNOULD Philippe.

Etai(ent) excusé(s)-remplacé(s):

M. BIENTZ Guy remplacé par M. LAVOIL Jacques, M. KURKIENCY Jonathan remplacé par M. HERIAT Maurice, M. MAILLIOT Frédéric remplacé par M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme. VAUDEVILLE Sabrina remplacée par M. PHILIPPE Fernand.

<u>Voix consultatives</u>: Mme. LEHE Sophie et M RICHARD Claude étaient présents. A été nommé(e) comme <u>secrétaire de séance</u>: Mme. FALQUE Rose-Marie

2020-009 FINANCE:

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE DOTEE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE MAISON DU TOURISME 2019

Le tableau synthétique présentant le compte administratif de la régie dotée de la seule autonomie financière de la Maison du Tourisme 2019 est joint en annexe.

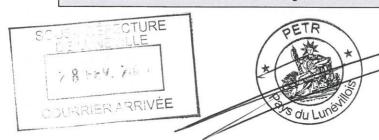
Monsieur le président de séance précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Madame le Trésorier de Lunéville. Monsieur le président de séance soumet au vote le compte administratif 2019 de la régie dotée de la seule autonomie financière Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois.

Le président s'étant retiré, sur proposition de M. MARCHAL Michel et vu son rapport,

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité de pôle à l'unanimité :

ADOPTE le compte administratif principal 2019 comme suit :

En section de fonctionnement	En section d'investissement
Dépenses : 257 690.72 €	Dépenses : 79 861.42 €
Recettes: 280 096.40 €	Recettes: 88 641.20 €
Résultat de clôture : 22 405.68 € (excédent)	Résultat de clôture : 8 779.78 € (excédent)



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville

Le Président, Hervé BERTRAND